

	TITRE	Date	Durée	Coût	Public concerné	Objectifs	Lieu
1	Formation initiale à l'expertise judiciaire	2 sessions par an : 23-24 janvier 27-28 novembre (date à confirmer)	16h sur 2 jours consécutifs	Membres du CNEAF : 1000 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise devant les juridictions administratives : 1000 € Autres : 1200 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment Expérience professionnelle de 10 ans Avoir 35 ans minimum	Acquisition des connaissances dans le but de pratiquer l'expertise judiciaire : - la justice en France, statut et posture de l'expert - les règles de procédure s'appuyant sur les principes directeurs du procès - le déroulement d'une expertise judiciaire - la rédaction du rapport d'expertise - le dossier de candidature sur une liste d'expert de justice	Paris ou province selon la demande
2	Formation à l'expertise judiciaire Niveau 2 pour expert confirmé	26 janvier	7h - 1 jour	Membres du CNEAF : régler les pauses et repas, soit 30 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 150 € Autres : 300 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment, inscrit sur une liste de Cour d'appel ou Cour administrative d'appel	Mise à niveau des procédures expertales, transmission des derniers textes réglementaires parus, échanges de pratiques Pouvoir justifier auprès des Cours d'appel d'une formation continue	Paris
3	Méthodologie et gestion du dossier d'expertise	27-28 mars	11h - 1 jour et 1/2 journée	Membres du CNEAF : 240 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 340 € Autres : 540 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment, inscrit récemment sur une liste de Cour d'appel ou Cour administrative d'appel	Acquisition des connaissances dans le but de savoir organiser les opérations d'une mission d'expertise judiciaire depuis la réception de la mission jusqu'au règlement des honoraires	Paris
4	L'expertise conseil	04-05 juin	11h - 1 jour et 1/2 journée	Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 380 € Autres : 520 €	Toute professionnel du bâtiment s'intéressant à l'expertise (architecte, expert bâtiment, ...)	Acquisition des connaissances dans le but de pratiquer l'expertise conseil : les différentes missions (expertise amiable, expertise d'assurance,...) Posture de l'expert, responsabilités, rédaction du rapport	Paris
5	Formation initiale à l'expertise auprès des juridictions administratives	20-21 juin	16h sur 2 jours consécutifs	Membres du CNEAF : 1000 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 1000 € Autres : 1200 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment Expérience professionnelle de 10 ans Avoir 35 ans minimum	Acquisition des connaissances dans le but de pratiquer l'expertise auprès des tribunaux administratifs : - la justice en France, statut et posture de l'expert - les règles de procédure s'appuyant sur les principes directeurs du procès - le déroulement d'une expertise administrative - la rédaction du rapport d'expertise dans le cadre d'une expertise auprès des tribunaux administratifs - le dossier de candidature sur une liste d'expert auprès d'une Cour administrative d'appel	Paris
6	Formation à l'expertise devant les juridictions administratives - Niveau 2 pour expert confirmé	14 juin	7h - 1 jour	Membres du CNEAF : régler les pauses et repas, soit 30 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire (ou devant les juridictions administratives) : 150 € Autres : 300 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment, inscrit sur une liste de Cour d'appel ou Cour administrative d'appel	Mise à niveau des procédures expertales, transmission des derniers textes réglementaires parus, échanges de pratiques Pouvoir justifier auprès des Cours administratives d'appel d'une formation continue	Paris
7	Chiffrage et Expertise	Mardi 9 octobre 2018 (date à confirmer)	7h - 1 jour	Membres du CNEAF : 220 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 270 € Autres : 350 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment, inscrit sur une liste de Cour d'appel ou Cour administrative d'appel	Appréhender la dimension du chiffrage dans le cadre d'une activité expertale. - Connaître les outils du chiffrage - Savoir contrôler les devis des entreprises - Identifier les incohérences et manquements.	Paris
8	Mise en cause de l'architecte et prévention	mercredi 10 octobre 2018 (date à confirmer)	7h - 1 jour	Membres du CNEAF : 220 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 270 € Autres : 350 €	Architecte	Acquisition des bonnes pratiques pour éviter les conflits. Méthodologie à mettre en place en amont afin de pouvoir se défendre en cas d'assignation ou de mise en cause.	Paris
9	Assurances et garanties	matinée du 11 octobre 2018 (date à confirmer)	4h - 1/2 journée	Membres du CNEAF : 80 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 140 € Autres : 180 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment, inscrit sur une liste de Cour d'appel ou Cour administrative d'appel	Acquisitions du vocabulaire et des concepts juridiques liés à l'assurance. Maîtrise des contrats d'assurance construction. Assurance Dommage-ouvrage - Assurances facultatives	Paris
10	Les investigations techniques en expertise judiciaire et auprès des juridictions administratives Niveau 2, pour expert confirmé	29 novembre 2018 (date à confirmer)	7h - 1 jour	Membres du CNEAF : régler les pauses et repas, soit 30 € Personne ayant suivi au CNEAF la formation initiale à l'expertise judiciaire : 150 € Autres : 300 €	Architecte, ingénieur, professionnel du bâtiment, inscrit sur une liste de Cour d'appel ou Cour administrative d'appel	Acquisition et rappel des connaissances expertales en matière d'investigations techniques, transmission des derniers textes réglementaires parus, échanges de pratiques Pouvoir justifier auprès des Cours administratives d'appel d'une formation continue	Paris ou Province